

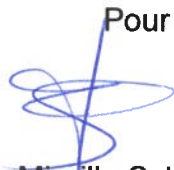
AVIS AU PUBLIC

Enquêtes de commodo et incommodo Établissements classés

Conformément à l'article 16, alinéa 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande d'autorisation de la s.à r.l. MPG au nom et pour le compte de Mme Marie-Madeleine MELSEN pour l'installation et l'exploitation d'un **monte-escalier à Dahlem, 10, Cité Wuesheck**

a été accordée par arrêté N° 3A/2025/3048/184 du 13 octobre 2025 du Ministre du Travail.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,



Mireille Schmit
Secrétaire communale



Sonia Fischer-Fantini
Bourgmestre